

D-2011/479

**Bourse du travail. Restauration des façades. lot 7.
Signature du marché. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n°D-20110241 du 2 Mai 2011, et D-2011/329 du 27 juin 2011 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés concernant les lots 1,2,3,4,5,6,8 et 9. Suite à la défection de l'entreprise titulaire du lot 7, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier élaboré par le Cabinet Carole DUPUIS LE MARECHAL, intervenant en tant que maître d'oeuvre privé.

Les travaux comportent une tranche ferme et cinq tranches conditionnelles.

Tranche	Désignation
Tranche ferme	Atrium
Tranche conditionnelle	1 Cours Aristide Briand
Tranche conditionnelle 2	Rue Jean-Burguet
Tranche conditionnelle 3	Rue Henri IV
Tranche conditionnelle 4	Rue Paul-Louis-Lande
Tranche conditionnelle 5	Cour intérieure

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société suivante :

Lot 7 : Métallerie/ serrurerie

Société MEDINA pour un montant total de 1 731 864,14 euros T.T.C. qui se décompose de la manière suivantes :

Tranche ferme : 106 826,54 euros T.T.C.

Tranche conditionnelle 1 : 349 214,17 euros T.T.C.

Tranche conditionnelle 2 : 303 174,04 euros T.T.C.

Tranche conditionnelle 3 : 335 681,32 euros T.T.C.

Tranche conditionnelle 4 : 369 422,87 euros T.T.C.

Tranche conditionnelle 5 : 267 545,20 euros T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des Articles 33, 40, 57 et 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense totale de l'opération qui s'élève à 3 624 652,44 euros T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE